

CONDITIONS GÉNÉRALES

Saison 2016-2017

- **Durée**

Séjour minimum: 3 jours

Séjour Maximum: Les contrats de location ne peuvent excéder 30 jours. Pour les locations de plus de 30 jours, un deuxième bon d'échange devra être émis selon les mêmes conditions tarifaires que le premier.

- **Délai de grace livraison/remise**

Une période de grâce de 59 minutes est allouée aux clients. Dans le cas où le client retourne le véhicule passé ce délai, une journée supplémentaire, incluant les protections demandées, sera facturée à destination selon *les tarifs et frais réguliers locaux de Guerin*. Lors de la prise, si le client dépasse l'heure de prise prévue à sa réservation et que le délai de grâce est dépassé, Guerin n'est pas tenu de livrer un véhicule si la catégorie n'est plus disponible. Guerin peut offrir une catégorie supérieure au frais du client et dans le cas où une voiture de catégorie inférieure est offerte au client, aucun remboursement ne pourra être réclamé.

- **Inclusions**

Tous les plans d'assurances de Guerin incluent le kilométrage illimité, l'assurance Responsabilité Civile, l'assistance routière 24 heures et la TVA. Pour toutes autres inclusions, se référer aux différents plans d'assurances.

- **Exclusions**

Carburant: Les véhicules sont livrés avec un réservoir plein et doivent être retournés dans les mêmes conditions. Si le véhicule n'est pas retourné avec le plein d'essence, des frais administratifs de 30€ en plus du coût du carburant seront facturés localement au client. Lors de la prise du véhicule, le client devra donner en garantie un dépôt de 100€ pour le carburant. Celui-ci sera remboursé à la remise du véhicule. Si le véhicule n'est pas livré avec un plein de carburant, il est important de le faire notifier par écrit au comptoir de livraison. A défaut, vous devrez remettre le véhicule en fin de contrat avec le plein de carburant afin d'éviter des frais supplémentaires.

Taxe d'aéroport: Pour toutes prises dans un aéroport un frais de 29€ sera facturé à destination au client. Inclus dans le Plan Super. Sujet à changement sans préavis.

Taxe routière: Peut être inclus avec certains plans d'assurances. Se référer au tableau à la fin du document.

Accessoires: Se référer au tableau à la fin du document. Les accessoires sont facturés à destination et sujets à des frais additionnels par jour. En cas de perte ou de dommages, des frais seront facturés (non-couvert par l'assurance SCDW). Les accessoires ne sont pas garantis.

Service Hors des Heures d'ouvertures: Offert aux aéroports seulement et sujet à disponibilité. Ce service autorise une heure de grâce après l'arrivée du vol. Une confirmation préalable de Guerin est obligatoire. Des frais supplémentaires seront chargés à destination.

Frais administratifs : En cas d'infractions ou contraventions, des frais seront chargés afin d'identifier le conducteur.

- **Conducteurs**

Conducteur additionnel: Seul le conducteur enregistré sur le bon d'échange ainsi que les personnes autorisées – conducteurs additionnels - peuvent conduire un véhicule Guerin. Le conducteur enregistré doit aviser Guerin au moment de la prise des conducteurs additionnels désignés. Une surcharge sera facturée au client sur place. Se référer au tableau à la fin du document.

Exigences : Tous les conducteurs doivent fournir un permis de conduire valide et une carte de crédit valide. Les permis de conduire doivent être clairs et détenus depuis au moins deux ans. Le permis de conduire international est fortement conseillé aux voyageurs.

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com

Age maximum: 80 ans

Age minimum: L'âge minimum pour tous les conducteurs est de 21 ans.

Exceptions sur groupes G, H, L, N, et O, l'âge minimum autorisé est de 25 ans et le conducteur doit détenir un permis de conduire valide depuis 2 ans.

Jeune conducteur: Guerin peut autoriser une demande pour jeune conducteur - entre 18 et 20 ans – sur les catégories **MINI, C, E, E1, J ET J1**. Frais payable à destination. Se référer au tableau à la fin du document.

- **Conduite Hors Portugal**

Les voitures de Guerin peuvent être conduites dans la Communauté Économique Européenne, la Suisse et la Norvège. Les véhicules ne peuvent être conduits en Europe de l'Est ou dans les pays d'Afrique (à l'exception de la Slovénie et Slovaquie).

- **Politiques sur certains véhicules**

Lors d'une réservation des catégories suivantes - K (IWMD), L (FWMD), G (FDMD) & H(PLMD) – le client devra fournir les documents suivants lors de la prise du véhicule:

1 – 2 cartes de crédit valides.

2 – Billet de retour pour son pays d'origine.

- **Dépôt et Paiement**

Dépôt: Une empreinte de carte de crédit ainsi qu'un dépôt seront pris pour chaque location à destination. Le montant du dépôt est basé sur le montant de la franchise, dépendant du plan d'assurances réservé et un dépôt de 100€ sera aussi chargé pour le carburant. Ce dépôt sera remboursé lors de la remise du véhicule.

Carte de Crédit: Toutes les cartes de crédit majeures sont acceptées. La carte de crédit donnée en garantie doit être au nom du conducteur.

Bon d'échange: Doit être présenté obligatoirement à la prise de véhicule. Les journées additionnelles non-couvertes par le bon d'échange seront facturées selon les tarifs publiés du loueur à la remise du véhicule.

- **Abandon**

Domestique continental: Sur demande. Autorisé avec un pré-arrangement.

Gratuit pour les modèles : MINI, C, P

Frais de 80€ payable à destination pour tous les autres modèles

International: Non permis

Tableau des zones d'abandon	
Zone 1 (Sud)	Albufeira; Portimão; Lagos; Tavira; Faro Airport;
Zone 2	Évora; Sines
Zone 3 (Centre)	Almada; Setúbal; Álvares Cabral; Prior Velho; Carnaxide; Cascais; Rio de Mouro; Lisbon Airport ; Barreiro; Vila Franca de Xira
Zone 4 (Est)	Caldas da Rainha; Torres Vedras; Torres Novas; Santarém; Leiria, Abrantes, Lourinhã, Pombal, Tomar
Zone 5 (Nord)	Braga; Trofa; Santa Maria da Feira; Aveiro; Coimbra; Porto Airport; Perafita; Zona Industrial; Gaia; Sangalhos; Águeda; Felgueiras
Zone 6	Vila Real; Bragança; Chaves; Montalegre
Zone 7	Castelo Branco; Covilhã; Guarda; Viseu; Tondela
Frais d'abandon gratuit pour des prises et remises entre les comptoirs d'une même zone	
Frais d'abandon de 80€ pour des prises et remises entre comptoirs d'une zone différente - Chargé à destination	

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada

T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344

www.eurocartt.com

Assurances et Couvertures

- **Procédure en cas d'accident et de vol**

Le locataire doit informer le fournisseur Guerin de tout accident dans les 24 heures suivant l'incident, il se doit de compléter le document *Accident Damage Report* en y incluant tous les détails du conducteur et du tiers. Dans le cas d'un accident ou d'un vol du véhicule, les locataires doivent impérativement appeler les autorités policières et contacter l'assistance routière Guerin. Le rapport de police ainsi que la déclaration d'incident devront être donnés au comptoir de restitution.

- **Rachat partiel de la franchise dommages | Collision damage waiver reduction (CDW)**

La CDW limite la responsabilité financière du locataire pour les dommages causés sur le véhicule de location. La franchise s'applique en cas de dommages responsables ou sans tiers identifié. Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que de la franchise applicable. Les couvertures de la CDW tombent après la date de retour prévue au contrat. L'option CDW peut être incluse avec certains plans d'assurances.

- **Rachat partiel de franchise en cas de vol du véhicule | Theft protection reduction (TP)**

La TP limite la responsabilité financière du locataire pour le vol du véhicule. Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que de la franchise applicable. En cas de vol ou tentative de vol, le locataire doit déposer une plainte et remettre le reçu et les papiers du véhicule à l'agence. Les couvertures de la TPC tombent après la date de retour prévue au contrat. L'option TP peut être incluse avec certains plans d'assurances.

- **Assurance responsabilité civile | Third party liability insurance**

La responsabilité civile au tiers est de 50 millions€, conformément au certificat d'assurance. En cas de violation des termes et conditions du contrat de location Guerin ou en cas d'accidents non déclarés, cette assurance peut être annulée. Incluse avec tous les plans d'assurances Guerin.

- **Rachat total de franchise accident+Rachat total de franchise vol (Super CDW)**

Cette assurance réduit à 0 la franchise de la CDW et de la TP. La violation des termes et conditions du contrat de location Guerin ou en cas d'accidents non déclarés, cette assurance peut être annulée. L'option Super CDW peut être incluse avec certains plans d'assurances.

- **Assurances optionnelles (disponible à destination seulement)**

Afin d'assurer la protection du conducteur, Guerin offre des assurances payables à destination. S'informer au comptoir de livraison pour tous les détails:

Assurance Réduction de Franchise | Excess Reduction

Cette assurance réduit la franchise à 300€ (groupes Mini, C & P) et 500€ (autres catégories) en cas de panne, d'accident, d'actes de vandalisme et de dommages aux pneus sur le véhicule loué. Disponible seulement en comptoir.

Assurance ACDW

Cette protection supplémentaire élimine la responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux pare-brises. Disponible seulement en comptoir.

Assurance Accidents Personnels | Personal Accidents Insurance (PAI)

Afin d'assurer la protection du conducteur et celle des autres passagers, cette assurance offre plusieurs options afin de faire face à toutes éventualités. Frais médicaux jusqu'à un maximum de 1.500€ par personne. Indemnités pour décès ou invalidité permanente, jusqu'à un maximum de 15.000€. Disponible seulement en comptoir.

- **Mentions Importantes**

Les couvertures CDW, TP, Super CDW ne couvrent pas les dommages aux toits, pare-brises, l'erreur de carburant, les dommages causés intentionnellement et négligence. Dans les cas mentionnés, le client sera tenu responsable des dommages causés au véhicule Guerin.

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com

- **Frais administratifs en cas de dommages**

Un frais administratif sera chargé au client en cas de dommages d'une valeur égale ou supérieure à 61.50€. Sauf si l'assurance SCDW est souscrite.

- **Assistance routière 24h**

Tous les plans d'assurance incluent une assistance routière 24 heures, en cas de panne ou d'accident avec le véhicule loué. Ce service offre un service de dépannage ou de remorquage du véhicule loué et/ou le transport des passagers vers le centre de service de location Guerin le plus proche.

En ce qui concerne les véhicules spéciaux, les clients seront transportés vers le centre de service de l'aéroport le plus près. Le numéro de téléphone de l'assistance voyage est disponible dans le contrat client remis lors de la prise du véhicule.

A l'extérieur du pays, l'Assistance routière est limitée à un service de remorquage dans les situations suivantes:

1. Si le véhicule est endommagé, il sera envoyé directement au comptoir Guerin (au Portugal), et les clients seront ensuite transportés vers le centre de service le plus proche sur le territoire national. Dans le cas d'un véhicule spécial, les clients seront transportés vers le centre de service de l'aéroport le plus proche.
2. Quant aux véhicules en panne, si la période de réparation ne dépasse pas trois jours, le véhicule sera réparé sur place et retourné au client. Dans le cas où la réparation dépasse trois jours, le véhicule sera envoyé directement à un bureau de Guerin (au Portugal), et les clients seront ensuite transportés vers le centre de service le plus proche sur le territoire national.

Dans le cas d'un véhicule spécial, les clients seront transportés vers le centre de service de l'aéroport le plus proche.

- **Entretien du véhicule**

Le client et les conducteurs autorisés à conduire le véhicule sont responsables de la bonne conduite du véhicule et doivent se conformer aux normes d'emploi recommandées par le fournisseur. Tous les frais liés à la réparation, l'entretien ou le remplacement de l'huile, ne dépassant pas la valeur de 25€, seront remboursés sous présentation de la facture au comptoir de Guerin. Tous les frais excédant le montant mentionné ci-dessus nécessiteront une autorisation préalable de Guerin.

- **VAT**

Tous les services, les protections supplémentaires, les frais de franchise et de produits complémentaires incluent la TVA au taux légal en vigueur à la date de la transaction.

Informations Supplémentaires

- ✓ Aucun remboursement pour une utilisation partielle de la location ▪ Frais d'annulation 50\$ ▪ Frais de NO-SHOW non-remboursable
- ✓ Guerin et Eurocar TT ne peuvent être tenus responsables pour des problèmes suite à la création de dossiers multiples effectués par le grossiste, l'agence de voyage ou le client.
- ✓ Il est important de vérifier les assurances et garanties couvertes par votre carte de crédit ou assurances personnelles avant de choisir un type de contrat sans assurance.
- ✓ Au moment de la livraison, il est important de procéder à une inspection du véhicule. Afin d'éviter tous frais ne vous incombant pas, faites notifier par écrit au comptoir de livraison les dommages éventuels constatés.
- ✓ Le bon d'échange ne constitue pas un contrat. Au moment de prendre possession du véhicule, le client doit signer le contrat du loueur assujetti aux lois locales. Il est de sa responsabilité de s'informer sur la couverture territoriale autorisée, les garanties financières offertes, ainsi que tous frais supplémentaires ajoutés au contrat.
- ✓ Eurocar TT ne peut être tenu responsable de tout refus de livraison d'un véhicule découlant d'une irrégularité du permis de conduire ou d'un problème opposant directement le client à la compagnie Guerin.
- ✓ En cas de divergence, les frais affichés au comptoir de livraison/restitution prévalent.
- ✓ Aucun remboursement ne sera alloué pour une utilisation partielle du véhicule.
- ✓ Eurocar TT est une compagnie indépendante agissant à titre d'intermédiaire entre le client et le loueur. Elle n'assume aucune responsabilité découlant de problèmes rencontrés à destination en ce qui concerne les délais de livraison, la disponibilité d'un véhicule, les dommages matériels, corporels ou moraux découlant des agents ou représentants à destination.
- ✓ Veuillez noter que les délais de traitement du Service Réclamation du loueur sont généralement de 4 à 6 semaines.

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com

Tableau des tarifs

Produits Complémentaires	Par Jour	Maximum	Par Location
ACDW	2,50 €	15 jours	
RÉDUCTION DE FRANCHISE EXCESS REDUCTION	Groupes Mini & C – 6,99 € Groupes E, J – 7,56 € Groupe F -8,13 € Groupes G, L, H, N, O & Z - 13,55 €	15 jours	
SCDW	Groupes Mini & C – 13,30 € Groupes E, J – 13,90 € Groupes F, G, L, H, N, O & Z - 26,60 €	15 jours	
PAI	6,85 €	15 jours	
Jeune Conducteur	7,70 €	10 jours	
Conducteur additionnel	5,00 €	10 jours	
Service de ravitaillement de carburant			30,00 €
Siège pour enfants	7,65 €	80,00 €	
Siège d'appoint	6,45 €	60,00 €	
Service Hors des Heures d'ouvertures			44,60 €
Période de grâce			59 minutes
Frais d'aéroport			29,00 €
Frais d'abandon			80,00 €
Taxe routière	1,75 €	15 jours	
GPS	11,07 €	10 jours	
Forfait péages*	1,85 €	18,50 €	
Frais transfrontalier			36,90 €
Frais administratif			24,60 €
Frais administrative en cas de dommages			61,50 €

Sous réserve de disponibilité et de confirmation préalable.

Toutes options que vous déciderez de prendre au moment de la signature du contrat du loueur seront directement chargées par le loueur sur votre carte de crédit.

LES TARIFS ET CONDITIONS MAGGIORE SONT SUJETS À CHANGEMENTS SANS PRÉAVIS

Sièges pour enfants

Obligatoires par la loi et doivent être réservés à l'avance. Les accessoires sont facturés à destination et sujets à des frais additionnels par jour.

GPS & WI-FI

Doivent être réservés à l'avance, disponibles aux aéroports seulement et sujets à des frais additionnels par jour. En cas de perte ou de dommages, des frais seront facturés (non-couvert par l'assurance SCDW).

* Il est recommandé de se prévaloir du service de péage. Si le client refuse ce service, Guerin ou Eurocar TT ne peuvent être tenu responsable des difficultés rencontrées lors de l'acquiescement des frais de péage aux autorités concernées.

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com